Privatisations /2 - Michel Rocard (24 juin 1988 au 16 mai 1991)

Le 04-04-2022

Télécharger ou imprimer au format PDF

Avec le retour de la gauche au pouvoir, les privatisations continuent...

Crédit local de France (CLF).

Le CLF est directement issu de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL), caisse autonome créée en 1966 sous la forme d'un établissement public administratif (EPA) et gérée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Son rôle était d'emprunter sur le marché obligataire, avec garantie de l'État, pour prêter ensuite aux collectivités locales en compléments des prêts accordés par la CDC et les Caisses d'épargne sur les fonds d'épargne gérés par la CDC. Ses prêts étaient « bonifiés », autrement dit ils étaient accordés à un taux d'intérêt inférieur au taux moyen du marché, la différence étant prise en charge par l'État. Ils étaient remboursés par annuités constantes. À l'époque les collectivités locales n'avaient pas le droit d'emprunter aux banques.

En 1983, les lois de décentralisation et la banalisation bancaire transforment les conditions de crédit aux collectivités locales et conduisent, en 1987, à transformer la CAECL en Crédit local de France. Son statut est celui d'une société anonyme, institution financière spécialisée. Rapidement, les ambitions du CLF vont apparaître démesurées et typiques de la culture du tout-financier qui se développe alors avec la vague néolibérale. Les acquisitions de sociétés financières et de banques vont se multiplier à l'étranger : en 1990, ouverture de la succursale américaine CLF New York Agency, en 1992 ouverture en Grande-Bretagne de CLF Municipal Bank, première filiale européenne.

En 1993, le CLF est privatisé, l'action est admise au CAC 40. En 1994, création de CLF Finance, filiale spécialisée en ingénierie financière, qui deviendra plus tard Dexia Finance. En 1995, Création de CLF Banque, filiale à statut bancaire, en coopération avec la Compagnie Bancaire et le Crédit du Nord. CLF Banque assure la gestion à court terme de la trésorerie du secteur local. Le CLF devient actionnaire majoritaire d'Hypothekenbank Berlin AG, en Allemagne. En 1996, naissance de Dexia, fruit de l'alliance du Crédit Local de France et du Crédit Communal de Belgique. En 1997, le CLF prend une participation de 40% dans Crediop, premier établissement privé de crédit au secteur local en Italie. En 1998, création de la filiale CLF Lease Services, qui propose au secteur public local une offre spécifique et complète de location longue durée de véhicules légers en s'appuyant notamment sur la plate-forme technique de la société Arval, filiale de Paribas. En 1999, unification des structures

du groupe Dexia en une seule société, l'action Dexia est cotée simultanément aux Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg. Création de Dexia Municipal Agency, société de crédit foncier de Dexia Crédit Local. En 2000, Dexia CLF devient majoritaire dans la banque slovaque Prva Komunalna Banka (PKB), aujourd'hui Dexia Banka Slovensko. Création, par Dexia Crédit Local et Banco Sabadell, de Dexia Sabadell Banco Local en Espagne. Dexia acquiert la société américaine Financial Security Assurance, acteur du rehaussement de crédit pour le compte des collectivités locales aux États-Unis. En 2001, actionnaire depuis 1999, Dexia Crédit Local accroît sa participation dans la banque israélienne Otzar Hashilton Hamekomi (OSM, aujourd'hui Dexia Israel Bank). Dexia porte sa participation à 70% dans le capital de sa filiale italienne Dexia Crediop. En 2005, création de Dexia Kommunalkredit Bank, filiale conjointe de Dexia Crédit Local (50,84%) et de Kommunalkredit Austria (49,16%) destinée à développer les services financiers aux secteurs locaux dans les pays d'Europe centrale et des Balkans.

En 2008, Dexia, très dépendant des marchés financiers et fragilisé par son développement international trop rapide, est profondément affecté par la crise financière. Avec le soutien des pouvoirs publics (recapitalisation massive de la banque et garantie apportée à ses refinancements), une opération de redressement du groupe est engagée en recentrant sa stratégie sur son cœur historique de clientèle, en France et en Belgique tout particulièrement. Dexia a ainsi obtenu 1 milliard d'euros, dans le cadre de l'enveloppe globale de 5 milliards d'euros financée par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts. En 2011, à la suite de l'aggravation de la crise des dettes souveraines européennes, aux tensions qu'elle a provoquées sur le marché interbancaire et de graves erreurs de gestion, Dexia, au bord de la faillite, a annoncé des mesures auxquelles les États belge, français et luxembourgeois ont apporté leur soutien :

Acquisition par l'État belge de 100% des parts du groupe Dexia SA dans sa filiale Dexia Banque Belgique, qui depuis le 1er mars 2012, porte le nom de Belfius.

Participation de Dexia au dispositif de garantie de financement décidé par les États belge, français et luxembourgeois à hauteur de 90 milliards d'euros minimum au bénéfice de Dexia SA et de sa filiale Dexia Crédit local.

Négociation d'un accord avec la CDC et la Banque postale relatif au financement des collectivités locales françaises.

Confirmation de l'entrée en négociations exclusives en vue de la cession de Dexia Banque Internationale à Luxembourg à un groupement d'investisseurs internationaux, auquel participera l'État du Luxembourg.

« L'affaire Dexia » est considérée comme étant « la plus grande catastrophe de l'histoire de la banque en France » et « le fiasco le plus cher de l'histoire des banques en Europe ». Selon la Cour des comptes, la faillite de Dexia, a coûté au moins 6,6 milliards d'euros à l'État français et au moins autant à l'État belge.

Renault (ouverture du capital)

L'entreprise Renault est fondée par Louis Renault et ses frères en 1898. Elle se spécialise sur la production de camions et taxis, et se fait surtout connaître par la compétition automobile. La production en série est adoptée en 1905, le taylorisme en 1913. L'entreprise va participer à l'effort de guerre entre 1914 et 1918 en fabriquant des camions, ambulances, avions, obus et les chars FT17, et devient à la fin de la guerre le premier manufacturier privé en France. La première chaîne démarre à Billancourt en 1929, l'entreprise se diversifie au matériel agricole, à la machine-outil et au matériel roulant ferroviaire. Pendant la Seconde Guerre mondiale Louis Renault collabore avec les Allemands en participant à leur effort de guerre, il rencontre plusieurs fois Hitler. Louis Renault est

arrêté en 1944 comme collaborateur, il meurt en prison avant son procès. En 1945, les usines sont saisies par le gouvernement provisoire, l'entreprise est nationalisée et devient la Régie Nationale des Usines Renault (RNUR).

En 1990, la RNUR devient une société anonyme à capitaux d'État, elle est privatisée en juillet 1996. Volvo acquiert 20% du capital. En 1994 Renault entre en Bourse, Volvo vend 12% du capital, l'État diminue sa part de 80% à 53%. En 1996 l'État vend 6% du capital et devient minoritaire. Le « noyau dur » du capital est constitué de banques et compagnies d'assurance françaises.

Entrée dans le capital de Nissan en 1999, le Groupe Renault-Nissan devient le 4e groupe automobile mondial en 2013. Rachat de Samsung Motors et Dacia.

Entre 2005 et 2010, la production en France baisse de moitié. En 2010, les deux tiers des véhicules immatriculés Renault en France sont produits hors des frontières. En 2011, les premiers véhicules électriques sont lancés.

En 2013, Renault-Nissan et Russian Technologies signent un accord de partenariat avec Lada-AvtoVAZ pour créer une coentreprise et une usine en Russie. Signature d'un accord avec Dongfeng Motor Corporation pour créer une entreprise qui doit ouvrir en 2016 et produire à Wuhan 150.000 voitures par an en Chine.

En 2015, le gouvernement annonce la montée de la part de l'État dans le capital qui passe de 15% à 19,73%.

Lire l'épisode suivant

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire